



COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL 12 avril 2021

DECLARATION PREALABLE

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,

Chers collègues,

La présente n'a pas vocation à aborder en propos liminaires les différents points inscrits à l'ordre du jour qui seront soumis aux votes.

Par contre nous tenons dès à présent à porter à votre connaissance que notre fédération sera un acteur de tous les instants dans la perspective des travaux qui devront dessiner au plus vite la Protection Social complémentaire communément appelée PSC.

Si nous nous félicitons de la prochaine extension aux agents du ministère de l'intérieur de cette mesure déclinée au moyen de l'ordonnance du 17 février dernier,

Il ne saurait être un seul instant question que ce qui devra être une avancée sociale puisse se résumer à une simple mesurette : Nous vous l'affirmons dès aujourd'hui l'application de l'article L .911-7 du code de la sécurité sociale ne sera qu'une référence minimale !

Toutes les spécificités des métiers de tous les périmètres de notre ministère devront être prises en considération afin, à terme, que les organisations syndicales représentées au CTM et ensuite au CSA puissent adopter majoritairement « un panier de soins » à la véritable hauteur des attentes légitimes de toutes celles et de tous ceux que nous représentons toutes organisations confondues.

De même pour la FSMI FO la PSC devra être multi générationnelle et inclure la prévoyance.

Nous sommes tout aussi vigilants tant qu'au format transitoire de la participation dès le 1^{er} janvier prochain.

Enfin je conclurai cette déclaration préalable en vous posant, Monsieur Le Président, une question récurrente : A quand la vaccination des agents du ministère de l'intérieur ?

Depuis ce matin nos concitoyens âgés d'au moins 55 ans peuvent prétendre à la vaccination

Les enseignants de plus de 50 ans travaillant au contact d'enfants handicapés devraient être également éligibles ces tous prochains jours

Et celles et ceux qui interviennent ou l'immense majorité de nos concitoyens refuseraient même de s'approcher ?

Et celles et ceux qui ne connaissent rien des personnes qu'ils sont chargés d'accueillir ?

Monsieur Le Président vous savez comme nous que les agents de notre ministère subissent un taux de contamination exponentiel !

Monsieur Le Président nous ne voulons plus de réponse écrite et/ou verbale policée sinon même politique : Nous voulons une échéance prioritaire sinon même immédiate !

Nous vous remercions de votre attention et demandons l'annexion de cette déclaration au procès-verbal de cette instance.